

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

	Nom et Prénom	Association Syndicale Autorisée du Plan des Louzes						
u	Dénomination (pour les personnes morales)							
	Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) LACROIX Michel, Président							
	Adresse:	№ 90 Rue de NOSTANG - Mairie						
		Commune BOIS D'AMONT						
		Code postal 39220						
	Nature des activ	ités: Travaux d'amélioration et de création de la desserte forestière						
	Qualification:	Maître d'ouvrage						

	UCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITS, ALTERES OU DEGRADES			
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)			
B1 Tetrao urogallus major	Pessières de la zone montagnarde du hêtre, Pessières à doradille, Prés-bois			
Grand Tétras				
B2 Triturus alpestris	Ornières créées par les engins de débardage et gouilles			
Triton alpestre				
B3 Se référer à la fiche de synthèse jointe pour les autres oiseaux :	Pic tridactyle Chevêchette d'Europe Chouette de Tegmalm Pic Noir			
B4 Se référer à la fiche de synthèse jointe pour les espèces inféodées aux milieux humides	- Crapaud Accoucheur - Salamandre terrestre - Lézard vivipare			
B5 Se référer à la fiche de synthèse jointe pour les espèces inféodées aux milieux secs ensoleillés :	- Vipère péliade - Orvet - Lézard agile - Lézard des murailles			

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

The same of the sa			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRU	JCTION, DE L'AI	TÉRATION OU DE LA DÉGRADATION	*
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux forêts	
Sauvetage de spécimens	0	Prévention de dommages aux eaux	
Gonservation des habitats		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écologique		Protection de la santé publique	
Etude scientifique autre		Protection de la sécurité publique	
Prévention de dommages à l'élevage		Motif d'intérêt public majeur	×
Prévention de dommages aux pêcheries		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux cultures		Autres	
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'	'opération, l'object	tif, les résultats attendus, la portée locale, r	égionale ou
nationale: L'ASA du Plan des Louzes présente un proje	et d'amélioration conc	ertée de la desserte en forêt privée morcelée, reg	roupant 88
propriétaires possédant 173,7080 ha. Le projet prévoit la de places de dépôt de bois. Cette opération s'inscrit dans a été mis en place suite à la loi de modernisation agrico bois, tout en respectant les conditions d'une gestion dura du Haut-Jura, en tant que structures de regroupement conditions de desserte, tant aux niveaux technique, augmentation des surfaces de forêts gérées durablemer compte des enjeux environnementaux s'en trouveront rer	s le Plan Pluriannuel de (27-10-2010) et que le la forêt. Les A sont désignées commente environ et L'emploi local en fo	de Développement Forestier de Franche-Comté ( i vise à améliorer la production et la valorisation associations Syndicales Autorisées de dessert me actions prioritaires. L'objectif attendu est l'au nemental que de la sécurité. Il résultera de	2012-2016) qui économique du e, sur le massif mélioration des ce projet une

D. QUELLES SONT DEGRADATION *	LA NATURE	ET LES MODA	LITÉS DE	DESTRUCTION.	D'ALTERATION	OU DE							
Destruction	☐ Préciser : →		LI STEAM	vis III.									
Altération	☐ Préciser : →	par l'étude d'inc	idence son	les préconisatio t respectées. L'A especter (cf. enga	SA, par son								
Dégradation	□ Préciser : →												
Suite sur papier libre													
The state of the s	E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *												
Formation initiale en biologie animale													
Formation contin	nue en biologie an	imale Préciser:				The state of							
Autre formation   Préciser: Master Forêt et Gestion Durable et maître d'œuvre à désigner parmi les Hommes de l'Art agréés en forêt													
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION													
Préciser la période : Entre le 1 <sup>st</sup> juillet et le 15 décembre 2017 et/ou 2018, suivant les dates d'obtention de la dérogation et de la ou la date : subvention													
G. QUELS SONT LES	LIEUX DE DES	TRUCTION, D'ALT	RATION O	U DE DÉGRADAT	ION								
Régions adminis Départements : Ju		gne Franche-Comté	BI TO THE										
Cantons : Morez													
Communes : Bois d	Amont		The second second		<u> varantsvátok</u>								
H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MÉSURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *													
A REMAINTENANCE A TOOM WITE ON THE TOO	e sites de reprodu ection réglementa	ction et aires de repo	MC COLUMN										
Mesures contrac	tuelles de gestion	de l'espace											
Autres mesures	es populations de				itilisation du réseau aux	c ayants							
droit forestiers, pose barriè						nulation							
Préciser éventuellement à de l'espèce concernée :		ou de plans les mesur nt d'étude d'inciden		eviter tout impact t	ieravorabie sur ia po	pulation							
	or document joir	nt a etuae a inciden	ce										
Suite sur papier fibre		+											
I. COMMENT SERA ÉT		A second residence of the second	PERATION										
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : néant													
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi de chantier par le Conseil Syndical de l'ASA, le maître d'œuvre (Homme de l'Art agréé en forêt) et l'ADEFOR 39 (animateur du projet). Réception des travaux avec invitation des partenaires consultés (DREAL,													
DDT, PNR, Groupe Te		reception des trava	ux avec invi	lauon ues partena	12/	13							
cocher les cases correspondante	and the same of th		JIC		Siège Soc Mairie d	1 2-							
La loi nº 78-17 du 6 janvier 19 libertés s'applique aux données	78 relative à l'informa s nominatives portées	atique aux fichiers et aux dans ce formulaire. Elle	Fait à 10	Juin 2018	BOIS D'AM	THOIT							
garantit un droit d'accès et d services préfectoraux.			Votre signatu		MICHOR)	15							